DIXIÈME LIVRAISON DU SUPPLÉMENT

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SUPPLÉMENT A L'ÉDITION DE 1864

La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante-quatorze, par L .A. Huguet-Latour, A.M., N.P., au Bureau du Ministre de l'Agriculture.

MONTRÉAL, MDCCCLXXV.

MILICE DE LA SAINTE FAMILLE, JÉSUS, MARIE ET JOSEPH.

Sur l'invitation de M. de Maisonneuve, cent quarante citoyens de Ville Marie s'offrirent volontairement, pour former la *Milice de la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph*, et furent enrolés, le 1er février 1663, par escouades, chacune de sept hommes, le tout formant ainsi vingt escouades, pour prouver, aux dépens de leur fortune, et même au péril de leur vie, la conservation de la Colonie et la vie de leurs concitoyens.

Première Escouade.

Jean de Lavigne, Caporal
Mathurin Roullié,
Robert Pibroy,
Julien Averty dit Langevin,
Thomas Monnier,
Isaac Nafrechou,
Michel Guibert,

Deuxiesme Escouade.

Urbain Bodereau dit Graveline, Caporal
Jean Aubin,
Pierre de Vauchy,
Jean Guerrir,
Jacques Hordequin,
Claude Marcaut
Louis de laPorte.

Troisiesme Escouade.

Pierre Bonnefons, Caporal
Pierre Gadoys
André Fils
Jean Baptiste Gadoys
René Langevin
François Carl
Antoine Lafontaine

Quatriesme Escouade.

Gabriel Lesel de LeClos, Caporal
Maurice Adverty dit Leger
François Leber
Michel Morreau
Jean Cadieu
Pierre Richomme
Pierre Malet.

Cinquiesme Escouade.

Jean Gasteau, Caporal
Estienne de Saintes
André Trajot
Barthelemy Vibreau
Pierre Coisnay
Guillaume Halier
René Piron dit Lécarme.

Sixiesme Escouade.

Gilbert Barbier, Caporal
Estienne Trudeau
Jean Desroches
Nicolas Godé
Paul Benoist
Pierre Paipin
François Bailly.

Septiesme Escouade

Pierre Raguideau dit St. Germain, Caporal
Tècle Cornelius
Anthoine Beaudet,
Pierre Desautels dit Lapointe,
Jean Baudoin
Honoré Langloys dit Lachapelle
Jean de Niau.

Huictiesme Escouade

Claude Robutel, Caporal
Robert LeCavalier dit Deslauriers
Bénigne Basset
Jean Gervaise
Urbain Tessier dit LaVigne
Jacques Le Ber
Charles Le Moyne.

Neufiesme Escouade

Jacques Mousnier, Caporal
Jacques Roulleau
Estienne Champo
François Tardinet
Anthoine Brunet
François Leboulanger
Robert de Nuermann, hollandais

Dixesme Escouade

Jacques Testard dit Laforest, Caporal
Charles Testard
Jacques Millots
Laurent Archambault
Jacques Dufresne
André Charly dit St Ange
Pierre Dagenets dit Lespine

1792, 3 juin.—Lettre de M. Samuel McMurray, par laquelle il s'accuse d'être l'auteur du dommage fait à l'église et réclame l'indulgence des marguilliers.

—Il est présenté la facture du nouvel orgue consistant en £234, 5 2 sterling ; et résolu que le grand jubé où se mettent les enfants sera destiné pour recevoir le nouvel orgue, et qu'il ne servira qu'à cet usage.

—30 décembre. — A l'avenir l'élection d'un nouveau marguiller se fera le troisième dimanche de l'avent.

Le tambour de l'église sera ôté et ne sera plus posé dorénavant.

1794, 23 mars.—La fabrique donne à M. LeSaulnier, Ptre. S.S., 80 livres et 12 sols, en coppes pour les pauvres de la paroisse.

—A l'avenir, aucun marguillier en charge ne pourra fournir nuls effets quelconques ou marchandises de son magasin pour l'usage de la fabrique.

—27 juillet.—Il est convenu que la fabrique continuera dorénavant à donner annuellement la somme de 48 livres pour l'entretien des pompes à feu.

— 14 décembre.—On dresse un plan et on fait l'estimation des dépenses pour couvrir l'église paroissiale en ferblanc.

1795, 26 avril.—Résolu de faire, cet été, des planchers neufs dans les chapelles Ste. Anne, St. Amable, St. Joseph et la Ste. Vierge et faire placer trois confessionneaux neufs dans l'église dont deux remplaçant les tribunaux actuellement occupés par MM. Poncin et Béda d, et le troisième à gauche.

—7 Août.—Autorisation à faire un petit chemin couvert et une porte de communication pour conduire à la chapelle St. Amable ; à faire une couverture à l'orgue, transporter le vieux

---

1792, 22 juil.—M. Mechtler est nommé organiste, moyennant la somme de £20 par année.—Le sieur Louis Foureur sera continué moyennant 300 francs par année. En 1807, il recevait 300 francs par an, pour l'entretien et réparation de l'orgue.

1794, 14 déc.—Gratification à Samuel Roupe pour les peines qu'il s'est données pour les intérêts de la fabrique.

1795, 13 décembre.—Accordé à Samuel Roupe 600 livres de gages par année, et une gratification de 4 piastres une fois payée aux sous-bedeau et au suisse.

buffet d'orgue à l'église Bonsecours, le faire réparer pour y rester sous le bon plaisir des marguilliers ; faire deux nouveaux confessionnaux, et peindre les deux jubés ; à traiter avec Philippe Liébert, ou autre pour la construction d'une chaire et banc d'œuvre.

1796, 7 août.—Il sera fait un dais qui descendra et remontera, au moyen d'une poulie placée à la voûte de l'église, de grandeur et largeur suffisante pour couvrir l'orgue, dans le but de la préserver de la poussière qui l'endommage considérablement et en bouche les tuyaux.

— Résolu que l'église sera nétoyée tous les ans.

—18 septembre.—Tous les ouvrages à être faits à l'église seront suspendus jusqu'à ce que l'église ait été couverte en ferblanc ; en conséquence, on fera venir d'Europe 50 caisses de ferblanc connu et dénommé XR, pour être employé, l'an prochain, à couvrir la partie de la couverture le plus exposée au feu, en cas d'incendie.

1797, 20 avril.—Don de 400 livres pour une école dans le faubourg St. Laurent.

—25 mai.—Résolu de faire l'acquisition d'un terrain du Sieur Joseph Périnault pour y faire une école pour les pauvres.

1799, 6 janvier.—Résolu de présenter un pain béni (1) le 10 janvier, aux frais de la fabrique, pour la fête qui doit avoir lieu, en ce jour, pour remercier Dieu de la victoire remportée par l'amiral Nelson sur la flotte française.

—Le produit de la quête de ce jour sera remis à M. le curé pour être distribué aux pauvres.

—11 août.—Réparation à la couverture de l'église.

—24 novembre.—Autorisation à faire une tenture pour les grands services ; résolu qu'il sera mis un connétable à la porte de l'église les dimanches et fêtes pour faire observer le

---

1798, 21 avril. — Démission de M. Jean-Guillaume Delisle de sa place de greffier de la fabrique, et nomination de M. Louis Chaboillez, notaire, à sa place. — Greffiers avant M. Delisle : MM. Pierre Panet et Simon Sanguinet.

(1) Par ordonnance du Conseil Souverain, du 13 janvier 1670, chaque paroissien était obligé, sous peine d'une amende arbitraire, d'offrir à son tour le pain béni, à l'église où à la chapelle où il était tenu de remplir le devoir paschal.

bon ordre et qu'il lui sera alloué 72 livres par année et 24 livres à Jacob Manston pour procurer les dits connétables.

1800, 20 avril.—Résolu de faire couvrir l'église paroissiale en ferblanc ; de faire exhausser les murs des longs pans des chapelles, de tirer les joints de la tour du clocher, de crépir l'église en neuf, et faire tous les autres ouvrages nécessaires dépendant de la dite couverture.

—Il sera fait incessamment un pont en madriers pour communiquer aux tours qui servent à descendre les lustres et à réparer les tours.

—14 déc.—Résolu de faire deux ornements noirs pour les messes basses.

1801, 29 juin.—Il sera fait un nouveau banc, devant celui qui est occupé par Mlle. de Rouville, pour l'usage du Lieutenant Gouverneur, et en son absence du premier lieutenant-colonel de Milice, suivant les désir de Son Excellence, Sir Robert Shore Milnes, lieut-gouv. de cette Province, comme il est constaté par sa lettre adressée à M. le colonel Neveu Sevestre, en date du 29 avril 1801.

—Il sera fait des réparations nécessaires aux croisées et aux portes de l'église Notre-Dame, et le chemin du cimetière St. Antoine sera fini.

—5 juillet.—Don, par la fabrique, de 600 livres pour l'établissement d'une école au faubourg St. Laurent.

—La fabrique n'ayant pas les fonds nécessaires pour couvrir l'église, on vendra les 50 caisses de ferblanc et les planches destinées à la couverture.

—Il sera fait des démarches nécessaires auprès du Gouverneur pour obtenir la permission de bâtir une nouvelle église sur la Place d'Armes.

1802, 21 mars.—Il sera fait deux rangées de bancs de chaque côté des balustres pour y placer les écoliers du collége.

—17 juin.—Réparation à la couverture de la sacristie.

—12 déc.—Les assemblées de la fabrique se tiendront dorénavant dans la sacristie.

1800, 8 juin.—On alloue 400 livres de gages à Louis Baron, 1er. bedeau.

1801, 29 juin.—Augmentation des honoraires de l'organiste, M. Mechtler, de la somme de £10 par année.

1802—On alloue 600 livres à J. C. M. Leguerrier, pour ouvrages faits au clocher.

—19 déc.—Assurance de l'église paroissiale pour £3,000 sterl. au bureau du Phœnix, a Londres.

1803, 5 mars.—Résolu qu'il ne sera fait à l'avenir aucune inhumation dans l'église, ni dans les cimetières qui sont dans l'enceinte des murs.—Personne n'y a été inhumé depuis 1799.

—22 mai.—Réclamation du terrain donné à la fabrique par MM. les seigneurs de l'ile par contrat du 16 février 1683, lequel terrain se trouve occupé par les fortifications.

—9 juin.—Les assemblées de la fabrique se tiendront à l'avenir dans la salle du séminaire, au désir de M. Roux, sup.

—Le malheureux incendie arrivé au collége, qui a été détruit le 6 du présent mois, faisant craindre qu'un tel malheur n'arrive à l'église paroissiale, il est résolu que l'église sera immédiatement couverte en fer blanc.

—25 juin. Il est statué qu'il sera procédé à la vente des immeubles que la fabrique ne peut posséder sans lettres d'amortissement.

1804.—12 février. Il sera fait des tuyaux en cuivre et un chapeau ou couverture pour l'orgue.

—Après avoir consulté F.X. Davelui, maçon, et P. St.Amour, maître-charpentier, on fait faire la couverture de l'église et autres réparations nécessaires pour la conservation du clocher.

—15 juillet.—Il sera placé deux paratonnerres sur la couverture de l'église paroissiale.

—5 août.—Il sera bâti, avec la permission de M. le Grand-Vicaire, un logement sur le terrain joignant la maison du be deau pour la pompe à feu dont la société du Phœnix a fait présent à la ville de Montréal.

—16 décembre.—Il est résolu que Mgr. l'évêque de Québec sera supplié d'ériger l'église de Bonsecours en succursale ou paroisse. (Cette supplication n'a pas été faite).

1803, 14 août.—Nomination de Jean Ouvray à la place de Samuel Roupe, bedeau, décédé.

—21 août. Augmentation des gages de J. Bte. Castarniez, suisse, de la somme de 30 livres par an ; on lui fera faire une redingotte de livrée.—145 frs. par an.

Augmentation des gages des 2e, 3e, et 4e bedeaux de 25 livres par an.

1806, 20 avril.—Il sera fait quelques ornements en noir pour les services à deux cloches.

1807, 28 mai.—Il estoffert à M. V. B. S. V. L Dulongpré £25, pour un tableau de St. François-Xavier.

—En 1807 J. B. Durançeau, Louis Provandier, Pierre Poitras étaient chantres ; François Beaudry et J. Martineau, sacristains.

—On devra faire venir d'Europe ou d'ailleurs des étoffes, franges, galons, etc., pour le fonds des nouveaux ornements.

—7 août.—On donna 35 piastres d'Espagne pour le prix d'un lustre de cristal.

1808, 21 août.—Réparations a faire au pont du clocher et à la grosse cloche.

—Il sera acheté deux navettes et un bénitier d'argent dont le prix n'excédera pas 30 louis ; il sera acheté aussi un tapis pour le chœur et 8 à 9 pièces de toile d'Irlande pour remplacer les linges usés. On alloue 6000 livres pour faire réparer les ornements et acheter les soiries et les galons nécessaires.

—On fait faire l'évaluation des dépenses pour la voute en neuf et la corniche de l'église paroissiale, suivant le plan de M. Molin, prêtre, économe du séminaire.

1809, 9 avril.—On adopte le plan de M. Dulongpré pour les embellissements projetés de l'église paroissiale, pour lesquels on alloue 48,000 livres, M. Molin est prié d'aider à faire et à exécuter les marchés.—On commence par faire les jubés pour placer les écoliers et les enfants.

—On fera réparer le clocher et on fera un canal pour égouter les cours du petit cimetière entre l'église et le chemin couvert et on fera paver cette partie en pierres plates.

—7 déc.—On pourra payer des musiciens pour les principales fêtes de l'année.

1810, 3 juin.—Il sera fait deux portes neuves aux chapelles de St. Roch et de St. Amable.

—La fabrique comptera 600 livres à M. le curé pour aider à construire une école et une chapelle aux Tanneries.

—16 déc.—On décide qu'il sera chanté une messe solennelle pour la délivrance de Notre Saint-Père le Pape.

1811, 18 août.—La fabrique est autorisée à acheter de M. Lacroix une croix d'argent pour 35 livres.

—Il est alloué à M. le curé 600 livres pour achever l'école et la chapelle des Tanneries du côteau St. Pierre,

1811—On fera réparer les stales du chœur, et dorer la chaire, le banc d'œuvre, les corniches et les pilastres.

—15 déc.—Il sera fait une exposition pour mettre au saint Sacrement.

1813, 24 avril.—Le montant des dépenses pour les embellissements a été de 92,654 livres et 1 scheling.

—Il est payé à Quevillon 5040 livres et 19 schelings pour les ouvrages qu'il a faits.

—2 mai.—Les réparations du portail de l'église montent à 15,590 livres et 15 sh. et celles du clocher à 2749 livres et 11 sch.; total : 18,340 livres et 6 schelings.

Il sera payé au sieur Champagne, organiste, une piastre pour les offices des dimanches et fêtes, et une demie piastre pour les messes de fondation et 30 sols pour les saluts.

—11 déc.—On fera finir les travaux pour l'embellissement de l'église.

1814 4 sept.—Mgr. l'évêque de Québec permet de prendre pour un an un organiste non-catholique;—un est accepté pour 50 livres pour l'année.

1815, 5 févr.—La fabrique acquittera 288 livres de messes à l'intention du R. Père Louis, récollet. pour une corniche et des chandeliers qu'il a cédés pour l'embellissement de l'église.

—23 juillet.—On fera finir les embélissements du chœur en *mahogany*, avec la dorure nécessaire, pour 200 livres;—il sera fait une draperie convenable à la statue de la sainte Vierge.

—17 septembre.—Le jubé de l'orgue sera remis dans le premier état; arrangement de bancs au jubé de St. Amable.

—17 décembre.—Le banc no. 1 du premier jubé de l'orgue sera loué au Sr. A. Pomminville pour 40 piastres par an.

1809, 9 avril.—On donne 6 livres 13 schelings courant à M. Mechtler pour le prix de la musique qu'il a fait venir pour l'orgue.

7 déc.—On fixe à 24 piastres par an les gages du constable qui garde la porte de l'église.

Le salaire des chantres sera, à compter de ce jour (1 juillet 1810) de 300 livres par an

24 mai 1812.—On n'admettra dans l'emplacement où est l'orgue que les organistes, les musiciens et les chantres.

1816, 31 mars. On accorde 60 livres pour finir l'école de l. [illegible] des Neiges.

— 14 juillet.— On fera couvrir en plomb les corniches du portail de l'église.

—14 juillet.—Requête à Mgr. l'évêque de Québec pour obtenir que l'église de Bonsecours soit érigée en paroisse ou succursale.

—1 septembre.—Construction d'une nouvelle maison pour le bedeau avec chapelle qui puisse répondre aux vues des congréganistes suivant leur demande.- Le plan de ces bâtisses fait par M. Delorme est adopté le 22 septembre.

—Il sera fait un plancher en madrier de 28 pds. au second étage.

—L'orgue sera réparé par le meilleur artiste qu'on trouvera.

1817, 10 août. Il sera fait des échapes neuves de damas noir, et une nouvelle niche pour l'exposition du saint Sacrement, et une chasuble neuve.

- 28 septembre.—On fera faire trois chappes de laine noire deux chasubles blanches, deux noires et deux rouges.

— 14 novembre, La fabrique accorde aux congréganistes la permission de faire leurs offices dans le haut de la maison neuve de la fabrique, place d'Armes.

1818, 17 mai.— La fabrique, de concert avec M. Sauvage ptre. S.S., remplacera une des cloches qui est cassée (1) par une autre du poids de 15 à 1600 livres qu'elle pourra faire fondre à la nouvelle fonderie de cette ville, et en faire fondre une autre du poids de mille livres pour remplacer la plus petite.

— Elle fera peinturer en blanc la galerie du jubé de la chapelle de St. Roch et la chaire du prêtre gardien à la porte d'entrée.

— Elle vendra l'orgue de la paroisse pour en acheter un autre plus beau.

—Les honoraires de M. Metzckler sont fixés à 60 livres courant par an à la charge par lui de se procurer un souffleur à ses frais.

—Il sera fait présent de quelques morceaux de dorure à la congrégation des hommes; le reste sera donné à la chapelle des Tanneries.

Il est accordé une gratification de 5 livres à chaque chantre pour cette année seulement (1815).

1818 - Elle achetera des étoffes et linges et 24 chandeliers argentés pour l'usage de l'église paroissiale.

—31 mai.—Il sera fait un fonds de 300 louis pour renouveler les ornements et linges à l'usage de l'église, lequel sera augmenté de 100 louis chaque année.

—19 juillet.—Plan d'une partie du terrain appartenant ci-devant aux RR PP. Récollets, qu'on propose de vendre à la fabrique. Prix, 3,000 louis ; ce qu'on a refusé.

—26 juillet.—On décide que la fabrique pourra acquérir de l'hon. Charles-William Grant, la maison, l'église et partie du couvent des Récollets moyennant 4,000 louis. Acte passé le 28 août. (1)

—Il sera employé 125 livres pour ornements et linges nécessaires à l'église.

—30 août.—Des commissaires sont nommés pour demander des contributions volontaires dans chaque quartier de la ville et des faubourgs, pour payer les réparations à faire à la maison et à l'église des Récollets. Ces bâtisses ont été assurées pour 2,000 livres cours actuel, le 22 novembre.

—19 novem.—Bénédiction de deux nouvelles cloches pour la paroisse de Montréal. L'une, pesant 1668 livres, a eu pour parrain M. Pierre Berthelet et pour marraine Mme. Catherine Viger, son épouse ; l'autre, du poids de 1154 livres, a eu pour parrain et marraine M. et Mme. Doucet.

—Les traitements des seconds bedeaux et des deux constables sont fixés à 30 piastres par an.

(1) Cette cloche est restée à la fabrique pour servir à remplacer celle qui pourrait se casser dans la suite.

---

(1) 1824.—Le terrain des Récollets contenant 126 pds. de front sur la rue Notre-Dame, 130 pieds rue des Récollets, sur 126 pieds de profondeur, au sud, sur la rue Ste. Hélène, et 131 pds. au nord, joignant James Leslie, Er.—avec une église de 96 pds. de long sur 43 de large ; une sacristie à deux étages de 24 pieds carrés, une maison à deux étages de 30 pieds de front sur 25 de large ; un corps de logis, à deux étages de 48 pieds de long sur 21 pieds de large ; un autre corps de logis à deux étages de 54 pieds de long, sur 33 pieds de large, le tout construit en pierre.

1818, 3 déc.—Il sera fait quatre rangs de bancs dans l'église des Récollets et placé un paratonnerre au clocher de la dite église.

—3 déc. - On fera construire une claire-voie devant le terrain des Récollets, sur la rue Notre-Dame.

1819, 14 février.—On fera faire, d'après le plan de M. Delorme, des réparations au couvent des Récollets, pour 218 livres et 18 schel.—La partie de la maison sur la rue des Récollets pourra être louée à M. Ryan, qui la demande pour y établir une académie d'instruction ; il sera construit une cheminée à la sacristie, et la partie supérieure sera réparée pour loger le Père Récollet et tous autres.

—Requête à Mgr. l'évêque de Québec, afin d'obtenir un vicaire qui dirait journellement une messe à l'église des Récollets.

—25 mai.—Il est accordé un traitement de 15 louis par an au frère Paul Fournier, gardien de l'église des Récollets, à condition qu'il fera les chemins d'hiver, qu'il balayera la rue devant l'église pendant l'été et qu'il fera les fonctions de sacristain et de bedeau.

—12 déc.—L'église paroissiale sera assurée pour £5.000.

—On fera les réparations nécessaires au clocher ; on diminuera le poids et le volume de la croix.

—Il sera fait deux rangées de bancs au jubé de l'orgue.

—15 juillet.—Résolu que le premier banc du côté de l'épitre sera à l'usage du colonel ou du lieutenant-colonel catholique de Montréal.

—15 novembre, lundi.—On chanta, à l'église paroissiale, une messe, annoncée la veille au prône, pour remercier Dieu d'avoir préservé d'incendie cette église, le mardi précédent, où le tonnerre tomba sur la croix du clocher, sur les 3 heures de l'après-midi, et mit en feu l'extrémité supérieure de la flèche du clocher. La croix tomba devant la tour, du côté du portail, sans causer aucun accident, et on réussit à éteindre le feu dans la pièce de bois qui supportait la croix.

—Le lendemain, le 16 novembre, pour acquitter la promesse qu'une personne pieuse avait faite pendant l'incendie du 9 du même mois, on chanta dans la chapelle de St. Amable, une messe de la Ste. Vierge, annoncée la veille.

—17 novembre.—Service et enterrement de M. Borneuf, Ptre., S.S.—M. Roque chanta le service.

1820, 11 juin, Dimanche.—Mgr. Cheverus, évêque de Boston, assiste en rochet et en camail à la grande messe, où il prêche, et à l'office de l'après-midi.

1821, oct—Dimanche. — Mgr. l'évêque de Philadelphie assiste à la grand'messe et aux vêpres. (1)

1822.—Permission à M. Richard, Ptre. S.S. de faire occuper le bas de la maison des Récollets, ci devant occupé par le Guet, en y mettant un maître d'école anglais.—On y fait pour 50 piastres de dépenses.

18 août, Fête de l'Assomption, Mgr. Cheverus assiste à la grand'messe et à vêpres, en rochet et en camail.

1823, 14 août. On fera les travaux nécessaires pour chauffer la sacristie de l'église des Récollets, moyennant 25 louis, du cours actuel.

1824, Le terrein occupé par l'église paroissiale, la sacristie et le cimetière y attenant contenait environ 600 toises en superficie.

1860, 25–26 juillet.—Dans la nuit de dimanche à lundi, des personnes malintentionnées entrèrent dans l'église des Récollets par une fenêtre du côté N.O., bouleversèrent tout et dépouillèrent tous les autels de leur ornement; ils enlevèrent la dorure du tabernacle, déplacèrent les chandeliers et firent un amas du tout à la grande porte qu'ils ne purent ouvrir. Ils emportèrent seulement une lampe de cuivre. Cette lampe a été trouvée, le 11 août, en coupant le blé dans une prairie près du collége.

1867, 9 mars.—L'église des Récollets est vendue, avec terrain, à MM. Lewis, Kay & Cie., de Montréal, pour la somme $85,000, ou $4 du pied.

—25 mars.—On bénit l'église de N. D. des Anges, située à l'encoignure des rues Lagauchetière et Chenneville, pour l'usage des congréganistes de N. D. qui se réunissaient dans l'église des Récollets depuis ; cette église avait appartenue aux protestants méthodistes.

---

(1) On prend à l'essai le nommé Jacotel pour mettre l'orgue d'accord, et si on en est content, on lui donnera les mêmes honoraires qu'au Sr. Champagne.

Du 20e Janvier 1676.

Estat des Journées dons et bienfaits qu'ont promis donner Les habitans soubscrits pour ayder à construire et elever L'Eglise Parroissiale de Ville Marie en L'Isle de Montréal.

Premièrement

—Julien Benoy a promis donner deux cent pieds de bois de cedre pour faire Les chassis des croisées.. 25 lb

—Beausoleil dt. donner trente pieds de mesme bois..... 2 lb 55

—Toussainst Baudry a promis donner chez la Sœur Marguerite 6lb ou six liures..... 6 lb

—Goguet a promis faire six cordes de bois qu'on sera obligé de faire traisner ..... 9 lb

—Cadieu a promis faire deux cordes de bois..... 3 lb

—Urbain Baudreau (1) a promis donner deux minots petits bois ..... 6 lb

—Pierre De Vauchy a Promis donner cent pieds de bois de cedre pour faire les chassis sans préjudice de 18 journées de son mestier..... 12 lb

—Estienne Mestiger chez Pierre De Vauchy, a promis donner deux cordes de bois Les traisner chez Graveline par Les bœufs du dt. De Vauchy. qui a promis Les prester pour les y transporter... 12 lb

75 55

—Petrus a promis donner Les bœufs pour traisner par son fils Les six cordes de bois de Goguet et Les deux de Cadieu..... 30 lb

—Le Sieur Jean Aubuchon (2) Marguilier a promis donner cinquantes Livres sans préjudice de ce qu'il doit donner Lors de la reddition de ses comptes ..... 50 lb

—Urbain fillatreau a Promis Escarrir cent pieds de bois de cedre pour Les chassis..... 12 lb 10

—Les Srs. Roulier & Perroux ont promis unanimement Deux cent pieds be bois de cedre pour chassis..... 25 lb

(1) Urbain Baudreau dit Graveline, procureur et syndic des habitants, inhumé le 28 janv. 1695.

(2) Jean Aubuchon dit Lesperance, marchand, trouvé assassiné dans son lit, inhumé le 3 déc. 1685.

– Toussaint Huneau a promis donner cent pieds de bois de cedre pour Les chassis ..... 12 lb 10
—Jacques L'Huillier a donné Le bois de cedre qu'il à charroyé a la porte de Mr. Minime (1) pour faire un chassis et s'il en manque il fournira le surplus ..... 25 lb
—Mr. Minime dt. donner ainsy qu'il a promis La façon d'un chassis et Mde. Minime *mot illisible* en son intention, et Leurs enfants six Livres en travail. ..... 40 lb
—Bastien Moreau a promis donner cinq Liures à son retour de chasse ..... 5 lb
—Pierre Pigeon (2) a promis donner trois Journées de 4 bœufs avec un cheval et deux minots de bled 40 lb
—Elie Beaujean a promis donner cent trente pieds de bois de cedre pour Les chassis et Les traisner chez Mr. Minime ..... 14 lb 15
—Anthoine rognon a promis un minot de bléd..... 4 lb
—Lapointe a promis donner dix Liures de travail Lorsqu'il aura une compagne..... 10 lb
—Gilles cabieu a promis donnner quatre journées... 8 lb
—Joseph Chevalier 2 lb 15 s..... 2 lb 15 s
—nicholas braut a promis escarrir deux journées..... 3 lb
—Pierre Lorrain a promis donner deux jour de son harnois..... 20 lb
—Sr. Marie Lant dt. amener cinq'tre Pieds de bois de cedre chez Mr. Minime
* Matarin Matta a payé 6 lb..... 6 lb 5 s
—Jacques Boivin a promis donner deux journées..... 4 lb

104,55 Du 21e Janvier 1676.

Continuation des bienfaits qu'ont promis donner Les habitans soubscrits Pour paracheuer Le bastiment de L'Eglise parroissiale desjà encommencé

Scavoir

—Messieurs Carion & Morel ont promis donner jusques à La St Jean d'Esté trente Liures dans

(1) Gilbert Barbier, surnommé minime.
(2) Pierre Pigeon, inhumé le 25 juillet 1678 ; sa fille ainée mariée à Charles Barbier, fils de Gilbert Barbier *Minime*.

L'assurance qu'Ils ont faits de donner davantage dans La suite des temps..... 30 lb

—Le St. Pierre Caillé dit La Rochelle a promis fournir six journées de manœuvre et le nourrir..... 15 lb

—Mad'elle. Closse (1) a promis donner de nourrir un cheval huist jours et de plus 4 journées de harnois avec le cheval..... 44 lb

—Jean Auger dit Baron a promis donner quatre paires de souliers..... 12 lb

—Le Sr. Jean Baptiste Lefebure a promis donner quinze Liures..... 15 lb

—Le Sr. Benigne Basset (2) greffier a promis donner dix journées..... 20 lb

—Messieurs Patron et Dulhut ont promis donner chacun quinze Liures..... 30 lb

—Mde Bousquet a promis donner dix journées ..... 20 lb

—Mr. de Haultmeny (3) absent..... 50 lb

—Urbain Brossard (4) dt. donner ainsy qu'il a promis six journées de son Mestier..... 12 lb

—La boe. fe. (bonne femme) Lafleche cinq Liures .... 5 lb

—Bouvier a promis donner 3 journées de son mestier ..... 9 lb

—Jean Coros dt. faire dix huit paires de sabots pour manœuvrer..... 12 lb

—Gilles Lauzon (5) a promis donner vingt Liures... 20 lt

—Laurent Lavigne Tessier a promis..... 4 lb

—Moreau a promis donner deux journées ..... 4 lb

—Chauvin a promis donner.....

—Alexie Berenger veufue.....

—Mathurin Langevin (6) a promis donner dix Liures & deux cent pieds de bois de cedre ou Espinette.. 32 lb 10s

---

(1) Mademoiselle Closse, *Jennne-Cecile*, mariée, 1o. à M. Jacques Bizard, major de Montréal, 2o. à M. Raymond Blaise, Sieur des Bergères de Rigauville, inhumée dans l'église paroissiale, le 9 février 1700, à 40 ans.

(2) M. Benigne Basset sieur des Lauriers, notaire public, donateur, avec son frère, de la terre de la Providence sur laquelle sont construites les bâtisses de l'Hôtel-Dieu.

(3) M. de Haultmeny, Jean-Vincent Philippe de Haultmeny.

(4) Urbain Brossard, maçon.

(5) Gilles Lauzon, maitre chaudronnier.

(6) Mathurin Langevin dit Lacroix, syndic.

—Jacques St. Yves dit La Bourrique a promis escarrir cent pieds de bois..... 12 lb 10 s
—Lacroix dit Sabottier a promis donner quatre jours de trois bœufs en Luy fournissant de tombereau.. 24 lb
—Jean Senecal a promis donner quatres barriques de chaux ..... 12 lb
—Jean Valliquet a promis huist journées..... 16 lb
—Le Prieur deux journées..... 4 lb
—Monsr. D'Ailleboust (1) a promis donner quarante Liures ..... 40 lb
—Mm'. Louise Loisel a promis seize Liures ..... 16 lb
Son fils quatre Liures..... 4 lb
Pierre son gendre.....
—Mr. Bouchard chirurgien (2).....
—*Mr. Jugué.....
—*(La Chappelle Bouchard.....
(Sa femme a promis payer 6 lb..... 6 lb
—Leonard pour la Beausseronne .....
—Blanchard a promis donner six francs cet esté..... 6 lb
—Le Sr. Nicolas Hubert a promis un minot de pois... 3 lb
pour ses fils.....
—francois Bailly dit Lafleur a promis donner vingt francs ..... 20 lb
—Parizot a Promis donner cet Este.....
—La sœur Marguerite SOe (sœur) Superieure de la Communauté de la Congrégation a promis donner douze francs..... 12 lb
—Monsr. Dupuy Major verra avec Mad'elle. son Espouse (3) .....
—Les RR MM hospitalières ont promis donner.....

---

(1) M. Chs. Jos. D'Ailleboust, juge civil et criminel, fils de M. Nicolas D'Ailleboust, sieur de Coulonges la-Madelaine, inhumé à Montréal, le 20 nov. 1700.

(2) M. Etienne Bouchard, chirurgien, inhumé à Montréal le 20 juillet 1676.

(3) M. Zacharie Dupuis, aide-major, inhumé à Montréal le 1 juillet 1676, marié à Melle. Jeanne Groisat.

—Jean Baptiste Migeon de Bransac (1) a promis donner cent francs—huist, journées de quatre bœufs et un de ses hommes pour les conduire quand Il sera Jugé à propos Lorsque L'Eglise en aura Le plus de Besoin Laissant à son choix et option de determiner et prescrire Le temps mesme aux semences ..... 200 lb

—Monsieur Le Curé Zelé autant pour Le bien des Ames de son troupeau que pour Leur faire un bercail et retraite veut encore contribuer, sans oublier Les soins et exhortation ordinaires à auancer Le bastiment de La Parroisse encommencée, donner cent francs pour la construction de La de. parroisse de leur faire cognoistre L'Intention qu'Il a de concourir a ce qu'il soit paracheve en peu de temps..... 100 lb

—Monsieur Bazire a promis donner deux cents Liures ..... 200 lb

Nous soubssignés choisis et préposés par L'assemblée tenue Le dixneufuiesme de ce mois a aller dans Les maisons des habitans cy dessus escrits pour rediger par Escrit Les choses, c'est a dire Les journées ou autres effets qu'Ils ont voulu donner et promettre, quand ils en seront requis, pour ayder a parachever Le Bastiment de la Parroisse de ce Lieu, Ville Marie en L'Isle de Montréal, certifions qu'Ils se sont engagés a Les donner quand on verra bon qu'Ils le donnent. fait au dt. Montréal Les dt. jour et an que dessus. signé G Perot, curé, Migeon De Branssac, J. Martinet (2).

---

(13) Hon. M. J. Bte. Migeon dit Bransac, lieutenant-général, à Montréal, procureur fiscal, juge en 1681, inhumé le 21 août 1693 ; marié à Melle. Catherine Gauchet de Belleville, cousine de M. Gabriel Souard, curé de Montréal.

(14) M. Jean Martinet dit Tourbianche, chirurgien.

Gravures et descriptions des inscriptions des cinq premières pierres des fondations de l'église paroissiale, 1672, *trouvées en* 1830. *Voir pages* 392, 393, 394, 395, 396.

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 Jour de Juin cette première Pierre a esté [posée par
Messire Daniel de Renny (1) chancelier seigneur de Courcelle [Lieutenant
Général des armées du Roy et Gouverneur de Canada Acadie [et Isle de Terre
neuve et autres pays de la France Septentrionale Estant curé [Mre.
Gilles Perot l'un des Prestres du Seminaire de St. Sulpice [Seigneurs de cette Isle
lesquels deservent cette Eglise Noble homme Pierre Picotté es- [cuier Sieur de Bellestre
Marguiller d'honneur M. Pierre Gadois Marguiller en charge
Mr. Jean aubuchon Marguiller comptable.

Plaque d'étaim de 8½ pouces de diamètre, ronde. (1) Pour Remy,
Au revers on lit :
Cette inscription a été levée par Paul Joseph Lacroix, Ecr., marguiller en charge le 29 septembre 1830.

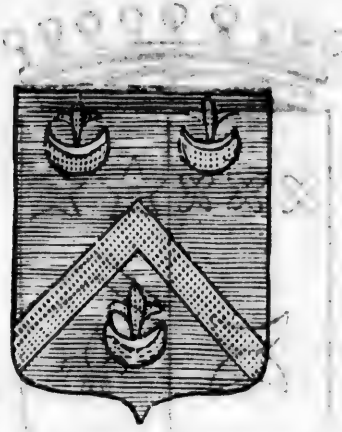

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 jour de Juin cette première Pierre
A esté posé par Messire Jean Talon conseiller du Roy
en son conseil destat et privé Intendant de la Justice police
et finance de canada Acadie Isles de Terre neuve et autres
pays de la france septentrionalle estant curé Mre Gille
Perot l'un des prestres du seminaire de St. Sulpice de Paris
noble homme Pierre Picotté escuier Sr. de Belestre
Marguiller d'honneur Mr. Pierre Gadois Marguiller
en charge et Mr. Jean Aubuchon Marguiller comptable.

Plaque d'étaim de 9 pouces de diamètre, ronde, trouvée le 25 septembre 1830.

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ VIRGINI SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 Le 30 jour de juin cette Premiere Pierre a este pose par Messire françois Marie Perrot chevalier Seigneur de St. Jeneuiesve et autres Lieux Gouverneur pour le Roy de l'Ile de Montréal Estant pour Lors Curé Mr. Gille Perot l'un des Prestres du Seminaire de St Sulpice de Paris Seigneurs de cete Isle Lesquels deservent cett-Eglise noble homme Pierre Picotté escuier Sr. de Belestre Marguiller d'honneur Mr. Pierre Gadois Marguillier en charge Mr. Jean Aubuchon Marguiller comptable.

Plaque de plomb battu de 7½ pouces de large par 8 pouces de hauteur carrée, trouvée le 24 septembre 1830.

—M. Pérot, 2me curé de Ville Marie, du 1 sept. 1664 au 17 juillet 1680 mort d'apoplexie dans le jardin du Séminaire ; c'est le premier pr tre inhumé dans la vieille église paroissiale.

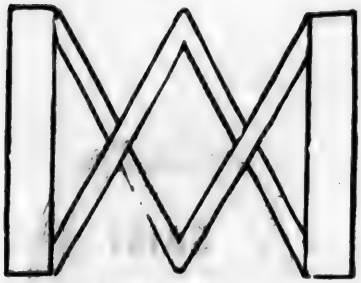

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ VIRGINI
SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 jour de juin cette premiere Pierre a esté posée par Messire françois Dollier de casson l'un des prestres du Seminaire de St. Sulpice———Seigneur de cette Isle Et superieur des Ecclesiastiques du Seminaire deservant cette Paroisse estant curé pour icelle Mr. Glles Perot aussi l'un des [prestres du d. seminaire de St Sulpice Noble homme Pierre Picotté escuier Sr de Belestre Marguiller d'honneur Mr Pierre G. Gadois [Marguiller En charge et Mr Jean Aubuchon Marguiller comptable.

JEAN BOUSQUET

FES A.

Plaque d'étaim de 8 pouces de diamètre, ronde, trouvée le 21 Septembre 1830.

D. O. M.

ET

BEATÆ MARIÆ VIRGINI

SUB TITULO PURIFICATIONIS.

L'an 1672 le 30 jour de Juin cette première Pierre a esté [poséé par Demoiselle Jeanne Mance administratrice de l'hospital de St Joseph de Montréal estant curé pour lors Mre Gilles Perot L'un des Prestres du seminaire de St Sulpice de Paris Seigneurs de cette Isle qui deservent cette Paroisse Noble homme [Pierre Picotté de Belestre Marguiller d'honneur Mr. Pierre Gadois Marguiller en charge et Mr. Jean Aubuchon Marguil- [ler comptable.

Plaque d'étaim, ronde, trouvée le 29 Septembre 1830.
Pour d'autres détails voir les pages 317, 348 et 359.

Onziesme Escouade.

Jacques LeMoyne, Caporal
Jean Quentin
Julien Blois ou Benoist
Grégoire Simon
Laurent Glory
Michel André dit St. Michel
Guillaume Grenet

Douziesme Escouade..

Louis Preudhomme, Caporal
Henry Perrin
Hugues Picard dit Lafortune
Louis Chevallier
Jacques Beauvais dit Ste Jamme
Jean Descary
Jacques Mousseaux dit Laviolette.

Treiziesme Escouade.

Mathurin Goyet dit Laviolette, Caporal
Jean Leduc
François Roisnay
Pierre Gagnier
Guillaume Estienne
Pierre Pigeon
Laurent Bory

Quatorziesme Escouade.

Le Sieur de Sailly, Caporal
Gilles Lauson
Guillaume Gendron
Jean Chevallier
Antoine Courtemanche
Pierre Tessier
Pierre Saulnier.

Quinziesme Escouade.

Pierre de Lugerat dit Desmoulins, Caporal
Jean Lemercher dit Laroche
Mathurin Langevin dit Lacroix
Simon Galbrun
Michel Paroissien
Pierre Chiconanne
Antoine Renault.

Seiziesme Escouade.

Honnoré Dansny dit le Tourango, Caporal
Mathurin Thibaudeau
Jean Renouil
Charles Ptolomel
Mathurin Jouaneau
Michel Théodore dit Gilles
Jean Scelier.

Dixseptiesme Escouade.

Nicolas Hubert dit Lacroix, Caporal
Pierre Lorrain
Louis Loisel
Marin Jannot dit Lachapelle
Mathurin Lorion
Jean Chapperon
Nicolas Milet dit Le Beauceron.

Dixhuitiesme Escouade.

Jean Cicot, Caporal
Mathurin Jousset
Jacques Beauchamp
Elie Beaujean
Fiacre Ducharno
Simon Cardinal.

Dixneuviesme Escouade

Jean Valliquet
Urbain Geté
Jacques De la porte
Pierre Gaudin
Simon Desprez
René Fillastreau
Louis Guerestin

Vingtiesme Escouade

Descoulombiers, Caporal
Brossard
Bouvier Brunier
Leger Hebert
Lavallée
Pierre Charon
René Fezeret

SOMMAIRE DE LA DIXIEME LIVRAISON DU SUPPLEMENT.

PAGE.

III. Eglise Paroissiale, Place d'Armes—1678—1830, suite..... 377
—Orgues, organistes..... 377, 379, 380, 382, 384
—Date de l'élection des nouveaux marguilliers..... 377
—Entretien des pompes à feu..... 377
—Secours aux pauvres..... 377, 378, 379
—Chaire, banc-d'œuvre, pain béni,..... 378
—Ecoles des pauvres..... 378, 379, 381, 382, 383
—Fête en l'honneur de la victoire remportée par l'amiral Nelson 1798. 378
—Greffiers de la fabrique..... 378
—Connétable à la porte de l'église..... 379
—Banc pour l'usage du lieut.-gouv., lieut.-col. etc.....379, 380, 392
—Banc à l'usage des écoliers..... 380
—Assurance de l'église paroissiale..... 380, 385
—Lieu des assemblées de la fabrique..... 379
—L'église de Bonsecours, en succursale..... 380, 383
—Paratonnerres..... 380, 385
—Don à la ville d'une pompe à feu, par la Société du Phœnix..... 380
—Tableau de St. François-Xavier..... 381
—Musiciens pour les principales fêtes..... 381
—Messe pour la délivrance de N. S. le Pape..... 381
—Cloches, clocher..... 382, 383, 384, 385
—Don du R. P. Louis, récollet..... 382
—Lieu de réunion des Congréganistes..... 383
—Acquisition des terrains des RR. PP. Récollets..... 384
—Descriptions de ces terrains..... 384
—Vente de ces terrains, 1867..... 386
—Le frère Paul, gardien de l'église des Récollets..... 385
—Le tonnerre tombe sur la croix du clocher de la paroisse..... 385
—Messe d'action de grâce, pour avoir préservé l'église..... 385
—Enterrement de Mr. Borneuf, Ptre., S. S. 385
—Vol dans l'église des Récollets..... 386
—Bénédiction de l'église de N. D. des Anges..... 386
—Gravures et description des inscriptions des cinq premières pierres des fondations de l'église paroissiale 1672, trouvées en 1830... 387, 391
—La première pierre placée par M. de Remy..... 387
—La seconde " " par M. J. Talon..... 388
—La troisième " " par M. F. M. Perrot..... 389
—La quatrième " " par M. Dollier de Casson..... 390
—La cinquième " " par Melle. J. Mance..... 391
—Etats des journées dons et bienfaits qu'ont promis donner Les habitants soubscrits pour ayde à construire et elever l'Eglise Paroissiale de Ville-Marie en L'Isle de Montréal, en 1676..... 392, 396

A continuer.